

LE POINT ACCUEIL AGEFICE

Le point accueil AGEFICE permet de simplifier l'accès à la formation des chefs d'entreprise ainsi que sa prise en charge financière



OBJECTIFS

Simplifier l'accès à la formation des chefs d'entreprise ainsi que sa prise en charge financière



PUBLIC CONCERNÉ

- Les dirigeants non salariés
- Les auto-entrepreneurs
- Les professions libérales enregistrés sous un code NAF dépendant de l'Agefice.
- Leurs conjoints collaborateurs



NATURE DE LA PRESTATION

- Le conseiller CCI vous :
- Renseigne sur les critères pédagogiques et financiers de prise en charge
 - Informe sur les outils de formation disponibles
 - Assure le traitement administratif de votre dossier de demande de prise en charge.



COMMENT EN BÉNÉFICIER

Prenez contact avec la CCI pour obtenir un rendez-vous



COÛT

Prestation gratuite



INFORMATIONS PRATIQUES

En savoir plus : www.agefice.fr



CONTACT

Nora DIB
Tél. 04 66 879 750 (8h30 - 12h00)
agefice@gard.cci.fr